

gouvernement poursuivra la R et D sur les technologies industrielles clés d'intérêt public, en particulier l'énergie et les ressources, la santé et l'environnement.

Le Ministère du commerce et de l'industrie coréen a identifié sept secteurs industriels stratégiques qui devront largement profiter de la stimulation du développement des arts appliqués et des technologies commerciales: la micro-électronique, l'automation des usines, les nouveaux matériaux, la chimie fine, la biotechnologie, l'optique et l'aérospatiale. Le gouvernement a l'intention de fixer des objectifs d'ensemble dans ces domaines, faciliter le développement d'une infrastructure adéquate et promouvoir l'accroissement de R et D.

Pour compléter ces objectifs industriels, une stimulation de la recherche fondamentale à laquelle se livreront surtout les universités. Cette recherche fondamentale se préoccupera des industries d'information et des semi-conducteurs, de l'automation, des nouveaux matériaux, de la biotechnologie, de chimie fine, de la technologie des nouvelles énergies, d'aérospatiale, des océans, des transports, de la médecine, de l'environnement, des lasers, de la supraconductivité, de l'énergie hydrogène, des capteurs et des catalyseurs.

On a mis à la disposition du secteur privé des incitatifs pour l'aider à accomplir sa mission dans l'acquisition de technologie. Le gouvernement de la Corée encourage les PME à former des consortiums de R et D, 50 entreprises par Centre de R et D. Parallèlement, la Corée cherche à accroître sa participation à des projets multinationaux conjoints de développement technologique.

## II. Comportement des investissements

Entre 1968 et 1989, le total cumulé de l'investissement direct étranger de la Corée avait atteint 1,7 milliards de \$. Le

rythme des investissements, cependant, allait en s'accélérant. 262 millions de \$ du total ont été investis en 1988 et 582 millions de \$ en 1989. Les IDE coréens ont continué de croître rapidement. Il est dit qu'au cours de la première moitié de 1990 seulement, les Coréens ont investi à l'étranger 1 017 millions de \$.

### Une nouvelle politique d'investissements

Après avoir été longtemps découragé, l'investissement direct coréen à l'étranger a rapidement augmenté au cours des dernières années. Lors des phases initiales du développement industriel coréen, le gouvernement a imposé des contrôles serrés sur l'investissement direct à l'étranger pour conserver à l'intérieur du pays le capital nécessaire au développement de l'économie interne. Les faibles sommes autorisées étaient destinées à l'acquisition de matières premières pour l'industrie coréenne.

Avec une croissance aussi importante, la Corée a commencé à accumuler des réserves trop importantes pour pouvoir être absorbées par les capacités domestiques de l'économie. Afin de minimiser le choc inflationniste causé par ces réserves, la Corée a autorisé les entreprises à investir à l'étranger. À la fin des années 1980, la Corée a stimulé l'investissement sortant par la libéralisation de la réglementation et, par ailleurs, en offrant un soutien financier, des assurances et des incitatifs fiscaux. En 1988, le gouvernement coréen a ouvert, au sein de la Banque d'import-export de Corée, un bureau destiné à informer les entreprises sur le financement étranger. Il a aussi majoré la limite sur les investissements étrangers de 246 000 \$ à 615 000 \$. En 1989, ce seuil a été augmenté à nouveau pour se fixer à 2,4 millions de \$. De plus, le gouvernement a annulé de précédentes restrictions sur l'investissement dans les entreprises du secteur des ressources naturelles.